

BIJOU
CUIRASSÉ DON
APRÈS LA
BIBLIOTHÈQUE
NON ABONNÉS

Journal de Boubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et Lille	3 mois, 52,00	6 mois, 100,00	1 an, 180,00
Autres départements	3 mois, 55,00	6 mois, 105,00	1 an, 185,00
Belgique	3 mois, 60,00	6 mois, 110,00	1 an, 190,00
Union Postale (Tunis)	3 mois, 65,00	6 mois, 115,00	1 an, 195,00
Tarif E.	3 mois, 70,00	6 mois, 120,00	1 an, 200,00

REDACTION

BOUBAIX 43 à 51, Grande-Rue, Tél. 287.32, 287.56, 287.84.
TOURCOING 86, rue Commerce, Tél. 87.
LEZARD 11, Vallée, Tél. 206.21.
PARIS 13, boulevard des Filles-du-Calaire, Louvre 04.68.
MOUSBOUX 104, rue de la Station, Tél. 444.

Produits de Marque

— annoncés dans le Journal de Boubaix —

— plus on en trouve —

— plus on en a —

— plus on en a —

— plus on en a —

— plus on en a —

BILLET PARISIEN

Le véritable complot

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 7 MARS (MINUR). — Les deux Commissions parlementaires d'enquête ont tenu mercredi des séances importantes. A la Commission chargée d'enquêter sur les événements du 6 février l'audition de MM. Chiappe et Chautemps a confirmé la non-existence de tout complot fasciste inventé par toutes pièces par les cartellistes. Déjà, on savait que le dossier de ce fameux complot n'était rempli que de vagues articles de journaux. On sait aujourd'hui que les pourvois réguliers n'ont jamais été mis en contact d'une conjuration caractéristique susceptible de renverser le régime.

M. Chiappe a affirmé que les sentiments républicains des anciens combattants — dont les protestations avaient été, est-il besoin de le dire, ni caractéristiques ni importantes — ne jouaient aucun rôle. Il est parti pour le Havre, au lendemain de sa démission, au lieu de se rendre à la Commission.

M. Chautemps, de son côté, a également reconnu qu'il n'avait jamais eu connaissance d'un complot fasciste. Mais, si ce prétendu complot fasciste s'est évanoui en fumée, les déclarations de M. Chiappe ont, au contraire, démontré que M. Frot poursuivait en son sein du Cabinet Daladier, qu'il trahissait plus ou moins, une action personnelle qui tendait à une véritable dictature qui se serait installée au sein du Cabinet.

Ces faits exposés à la Commission inciteront celle-ci à faire l'effet, à prendre des sanctions contre tous ceux qui ont été les véritables auteurs — auteurs directs ou indirects — des troubles de février.

A la Commission Stavisky, l'audition de M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté, n'a fait que confirmer les erreurs et les hésitations de cette institution pendant toute la période où la politique cherchait à étouffer l'action de la fraude.

L'enquête sur l'affaire Stavisky



MM. COHEN (x) et TISSIER (xx) arrivent au Palais de Justice de Bayonne, où a lieu la confrontation.

PARIS, 7 mars. — L'enquête de la Sûreté générale sur l'affaire Stavisky se poursuit toujours très activement. De nombreux témoins, dont les noms ont été cités par les inculpés, ont été entendus ce matin. La plupart de ces dépositions confirment simplement les faits connus. D'autres paraissent susceptibles de donner une nouvelle orientation aux investigations de la police.

C'est ainsi qu'on a entendu une grande importance à la déposition d'un officier de la réserve, ancien directeur de la Sûreté, M. Eugène Steller, demeurant chez ses parents à St-Etienne. Les enquêteurs ont de sérieuses raisons de supposer que ce témoin pourrait fournir de précieux renseignements sur la disparition de la cassette de bijoux que Stavisky avait déposée, puis retirée du Crédit Municipal de Bayonne. Il est donc vraisemblable que ce témoin sera de nouveau entendu incessamment.

De son côté, le commissaire Denegre, de la section financière, n'est pas resté inactif.

Dès 9 heures, ce magistrat s'est rendu au cabinet de M. Demay, juge d'instruction.

Des constatations troublantes au domicile de Migeon

Diverses constatations troublantes ayant été faites au domicile de M. Migeon, dit de Chateauvert, des investigations nouvelles susceptibles d'orienter les enquêtes judiciaires et parlementaires paraissent pouvoir être entreprises à brève échéance sur cette piste.

M. Louis Proust a adressé sa démission de président du Comité Mascaraud

M. Louis Proust, président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, a adressé à ses collègues du bureau la lettre suivante :

« Depuis que quiconque vous savez de façon certaine que le Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture n'a reçu une somme quelconque de Serge Alexandre Stavisky. Mais, ayant besoin de ce moment de tout le temps dont je puis disposer pour me consacrer à l'œuvre d'infamie que je suis l'objet, j'ai l'honneur de vous informer de mon intention de ne plus assumer la charge de la présidence de ce comité jusqu'à la fin de l'enquête de l'affaire au sujet de laquelle mon nom a été mêlé, dans ces conditions, je prie les « dans ces conditions, je prie les membres vice-présidents de vouloir bien me suppléer en mon absence, que je me réserve le droit de faire pour moi-même la déposition de l'infamie dont je suis la victime et la confirmation de mes diffamateurs. »

M. Louis Proust, en même temps qu'il a adressé à ses collègues du bureau du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, a également adressé à ses collègues du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, une lettre par laquelle il leur a déclaré qu'il avait résilié son mandat de président de ce comité.

A propos d'un chèque surchargé

La Commission sur les affaires Stavisky a décidé de ne pas autoriser la presse à reproduire la photographie de certains chèques ou coupons de chèques dont les mentions sont illisibles ou contestées, avant qu'un étude utile compétente de ces pièces ait été effectuée.

Cette décision a été prise à la suite des reproches adressés par certains commissaires à leurs collègues socialistes, qui auraient attribué sans la moindre preuve un chèque de 300.000 francs à un homme politique.

Les socialistes ont ainsi exploité pour des buts de propagande électorale l'incertitude dans laquelle une mention surchargée a laissé la Commission tout entière.

LETTRE DE BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT BELGE CONTRE LA GUERRE

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 7 MARS 1934.

Pour être dur, le discours du Premier Ministre, hier au Sénat, n'a étonné personne. A quoi bon, d'ailleurs, se leurrer et fermer les yeux à la réalité? L'opinion est là. On ne peut plus empêcher l'Allemagne de s'armer, à moins de déclencher la guerre. Mais de Broqueville n'a plus voulu continuer l'ère des tromperies. Tout ce qui a été fait depuis le traité de Versailles, en ce qui concerne les négociations, même vis-à-vis de la Belgique, l'Allemagne n'a été convaincue que l'on viendrait à elle reprendre ses armements, ses colonies, ses provinces perdues et d'autres encore.

On en est à ce terrible point-là. M. de Broqueville n'a pas voulu le reconnaître. A quoi bon, d'ailleurs, se leurrer et fermer les yeux à la réalité? L'opinion est là. On ne peut plus empêcher l'Allemagne de s'armer, à moins de déclencher la guerre. Mais de Broqueville n'a plus voulu continuer l'ère des tromperies. Tout ce qui a été fait depuis le traité de Versailles, en ce qui concerne les négociations, même vis-à-vis de la Belgique, l'Allemagne n'a été convaincue que l'on viendrait à elle reprendre ses armements, ses colonies, ses provinces perdues et d'autres encore.

On en est à ce terrible point-là. M. de Broqueville n'a pas voulu le reconnaître. A quoi bon, d'ailleurs, se leurrer et fermer les yeux à la réalité? L'opinion est là. On ne peut plus empêcher l'Allemagne de s'armer, à moins de déclencher la guerre. Mais de Broqueville n'a plus voulu continuer l'ère des tromperies. Tout ce qui a été fait depuis le traité de Versailles, en ce qui concerne les négociations, même vis-à-vis de la Belgique, l'Allemagne n'a été convaincue que l'on viendrait à elle reprendre ses armements, ses colonies, ses provinces perdues et d'autres encore.

Une lettre de M. Tissot

M. Tissot, ancien directeur des Assurances sociales, a adressé à M. Guernut, président de la Commission d'enquête sur les affaires Stavisky, la lettre suivante :

« Monsieur le Président, »

« Je lis dans les journaux de ce matin que mon nom figure parmi ceux des correspondants téléphoniques de Stavisky. Certains se risquent à proposer que ce témoin pourrait fournir de précieux renseignements sur la disparition de la cassette de bijoux que Stavisky avait déposée, puis retirée du Crédit Municipal de Bayonne. Il est donc vraisemblable que ce témoin sera de nouveau entendu incessamment. »

« Mais persévérer dans la voie de l'illusion et croire encore au bloc des alliés est une nouvelle erreur plus lourde encore que les précédentes. »

« Assez de défilances, a dit M. de Broqueville. On ne peut plus empêcher l'Allemagne de s'armer, à moins de lui faire la guerre et de se précipiter dans cette horrible conclusion, avant d'avoir tenté de trouver une solution plus sage. »

« Naturellement le discours de M. de Broqueville doit nous pousser à préciser la portée réelle d'une vive émotion dans les milieux politiques. Le bruit court que maintenant on ordonne de méfiance sur la situation du Sénat contre l'oligarchie gouvernementale. »

S...

Une jeune femme se jette à l'eau avec son bébé et l'enfant, seul, périt noyé

Orbev, 7 mars. — Après le départ de son mari qui traîne sa lèvre Nitr, une jeune femme de 22 ans, M^{lle} Emilienne Isenro, née Vulmain, s'est jetée avec son enfant de 2 ans dans un vivier qui passe à proximité de la localité, mais son exaltation tombée sous l'effet de l'eau glacée, elle lutta contre la mort et parvint à regagner la rive, abandonnant là malheureux bambin. On le couvrait en attendant le petit corps.

Une jeune femme a été amenée à l'infirmerie de la prison de Colmar.

Un passager tombe d'avion, mais il est sauvé grâce à son parachute

Londres, 7 mars. — Un pilote effectua un exercice d'acrobatie à 1.200 mètres d'altitude survolant des dunes de l'aérodrome d'Hamble dans le Hampshire. Il venait de renverser son avion, lorsqu'il s'est aperçu que son passager, un Canadien, M. Soule, tombait dans le vide. Il a redressé son appareil, coupé l'affinage de son moteur et commença à descendre. A sa grande satisfaction, il s'est rendu compte que son compagnon avait pu ouvrir son parachute. Il a cherché à le suivre, mais il lui a été impossible d'atterrir, parce que M. Soule a pris terre dans un petit champ entouré d'arbres.

On découvre non loin d'une caserne à Chalon-sur-Saône le cadavre d'un adjudant

Chalon-sur-Saône, 7 mars. — Le corps de l'adjudant A. Joachim, du 13^e de ligne à Chalon-sur-Saône, a été trouvé non loin de la caserne. La boîte crânienne traversée d'une balle. L'adjudant vivait avec ses parents et ses deux frères, sa femme s'étant suicidée il y a six mois, d'une balle de revolver dans la tête.

Bien que le suicide de l'adjudant semble probable, le malheureux avait écrit des lettres où il manifestait ses intentions, le docteur Marx a refusé le permis d'autopsie et le procureur de la République a ordonné un examen médical du corps.

LA COURSE AU SOLEIL: PARIS-NICE

LE FRANÇAIS JULES MERVIEL GAGNE LA 1^{RE} ÉTAPE PARIS-NEVERS



LE DÉPART DE LA COURSE. — A droite: MERVIEL. (L'ère compte rendu en VIE SPORTIVE.) (Ph. Kerpel.)

La Commission d'enquête du 6 février a entendu MM. Chiappe et Chautemps

PARIS, 7 mars. — Voici, d'après le communiqué officiel, un résumé de la séance de la Commission d'enquête sur les événements du 6 février et des jours précédents.

M. Jean Chiappe, ancien préfet du police, est entendu sur ses manifestations publiques et déclarées appartenir à son passé, sans réserve, à la recherche de la vérité, il revendique l'entière responsabilité des actes de ses services qu'il n'a qu'à louer. Il expose le trouble jeté dans les esprits par l'affaire Stavisky.

Il fait ensuite le récit de son entrevue avec le président du Conseil, M. Daladier.

M. Jean Chiappe, ancien préfet du police, est entendu sur ses manifestations publiques et déclarées appartenir à son passé, sans réserve, à la recherche de la vérité, il revendique l'entière responsabilité des actes de ses services qu'il n'a qu'à louer. Il expose le trouble jeté dans les esprits par l'affaire Stavisky.

Il fait ensuite le récit de son entrevue avec le président du Conseil, M. Daladier.

M. Daladier déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe.

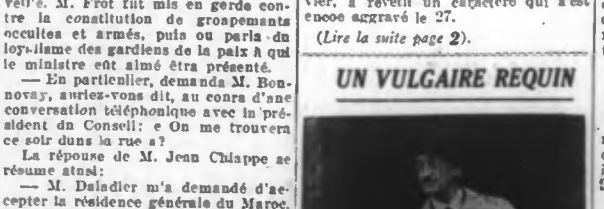
M. Daladier déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe.

La déposition de M. Frot

M. Frot a déclaré qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe.

M. Frot a déclaré qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe. Il déclare qu'il n'a eu aucune discussion avec M. Chiappe.

Un vulgaire requin



Un vulgaire requin. (Ph. France Press.)

Un requin a été aperçu dans les eaux de la Seine. Le requin a été aperçu dans les eaux de la Seine. Le requin a été aperçu dans les eaux de la Seine.

Un requin a été aperçu dans les eaux de la Seine. Le requin a été aperçu dans les eaux de la Seine. Le requin a été aperçu dans les eaux de la Seine.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS JOLIE VEDETTE

Le succès de notre grand concours d'annonce magnifique. Chaque jour, le courrier nous apporte une quantité de réponses toujours croissantes.

Dans nos différents bureaux, à Roubain, Tauroung, Monscron et Lille, c'est un délire incessant de nos lecteurs qui tentent jeter leurs réponses dans les boîtes codonnées disposées à cet effet.

N'oubliez pas que vous devez nous faire parvenir votre réponse avant le DIMANCHE 11 MARS, à MINUIT; vous n'avez donc plus que quelques jours à attendre !

L'AFFAIRE PRINCE RESTE MYSTÉRIEUSE

PARIS, 7 mars. — L'enquête de la Sûreté sur l'assassinat du conseiller l'ancien n'a apporté aucun fait nouveau ce matin. M. Mondanel, qui dirige les recherches, précise simplement qu'il sept voyageurs qui prirent, le 20 février, le rapide de Dijon en même temps que le conseiller Prince, ont pu être entendus. Cinq d'entre eux ont été interrogés par la Brigade mobile de Dijon, les deux autres qui résident habituellement à Paris, se sont présentés spontanément à la Sûreté.

Paral en se trouvant à M. Mondanel, cet inspecteur romain qui croit avoir vu à Dijon l'assassin du conseiller Prince ou son complice. Toutes ces dépositions n'apportent malheureusement, aucun éclaircissement à l'enquête en cours.

D'autre part, la nouvelle selon laquelle l'auteur du mystérieux coup de téléphone adressé à M^{me} Prince aurait été identifié, est inexacte pour l'instant. La personne mise en cause dans certains journaux, a, en effet, précisé de sa bonne foi en apportant toutes les preuves utiles. L'enquête demeure donc toujours à l'état de mystère.

La déposition de M. Prince

PARIS, 7 mars. — M. Laporte, juge d'instruction, s'est rendu mercredi après-midi, 6, rue de Babylone, au domicile du conseiller Prince, pour y recueillir la déposition de sa veuve, M^{me} Prince à renouveau devant lui les explications fournies au jour d'im-

L'addition de M. Chautemps

M. Chautemps, entendu ensuite, donne ses impressions sur deux points essentiels: la surveillance des lignes et l'aspect général des manifestations de janvier. En ce qui concerne les lignes, dit-il, le Préfet et la Sûreté générale connaissent leur activité et leurs organisations.

En ce qui concerne les lignes telles que l'Action Française ou les Jeunes Patriotes, leurs manifestations ont donné lieu à un minimum de désordre. Quant aux autres, elles ont été surveillées de près; mais il faut reconnaître qu'aucun n'est livré à des mouvements dangereux.

La Sûreté entend un témoin mystérieux

Mercredi après-midi, la Sûreté générale a entendu un témoin sur lequel on garde le plus grand secret. Arrivé à 18 heures, ce témoin est sorti à 20 h 30.

M. Fropidoux, commissaire, qui l'a entendu, a déclaré qu'il ne pouvait rien dire sur la déclaration de ce témoin et qu'il fallait attendre les vérifications.

La disparition mystérieuse de M. Reginald Lee

Tokio, 7 mars. — La police japonaise serait actuellement sur les traces d'une bande spécialisée dans le trafic des stupéfiants, à laquelle elle attribuerait notamment la disparition mystérieuse de M. Reginald Lee, vice-consul de Grande-Bretagne, à Marseille, récemment recherché depuis trois ans par les polices françaises et japonaises.

L'ÉTAT D'ALARME EN ESPAGNE

MADRID, 7 mars. — Le ministre de l'Intérieur a reçu les délégués patronaux et ouvriers du bâtiment, afin de tenter d'arriver à un accord dans le conflit qui les oppose. Les délégués patronaux ont annoncé leur intention de déclarer le lock-out.

Les délégués ouvriers ont fait savoir au ministre que la grève générale était déclarée dans le bâtiment.

A 20 h 10, l'état d'alarme a été déclaré en Espagne.

Les magasins à prix unique

PARIS, 7 mars. — La Commission sénatoriale du Commerce, réunie sous la présidence de M. Anquetin, a désigné M. Caillier comme rapporteur de la proposition de loi, votée par la Chambre, sur les magasins à prix uniques.

Après un premier examen de la question, elle a chargé le sénateur de la Gironde d'élaborer un texte qui, sans supprimer les magasins à prix uniques, inspirerait cependant de la réaction de la Chambre en ce qui tend à définir juridiquement ces magasins, établissant seulement un règlementation des conditions de vente et de présentation des marchandises à l'acheteur et des dispositions de la Commission des Finances de la Chambre, qui prévoyait une surtaxe spéciale frappant les magasins à prix uniques.

Honneur aux ancêtres



Le Musée des Arts et Métiers a ajouté une nouvelle pièce à sa vaste collection. C'est une automobile sortie d'usine en 1900. Le marquis de Dion, sénateur de la Loire-Inférieure, auquel on doit un grand nombre des progrès qu'a fait le monde-automobile en ces vingt-cinq années, l'a offerte à notre conservatoire national, où il l'a conduite lui-même, à la tête d'un pittoresque défilé de véhicules qui n'avaient pas dit leur dernier mot. (Ph. Kerpel.)